

DREAL AUVERGNE RHÔNE ALPES

APPEL A PROJETS 2023

Éducation à l'environnement, au développement durable, à la santé-environnement

Dossier à compléter pour chaque projet proposé

L'objet de ce document vise à mieux comprendre la globalité de votre projet et à vous guider dans la description détaillée de vos actions. Il reprend les éléments de la rubrique 6 du dossier officiel de demande de subvention CERFA n°12156*06.

Il vous est demandé d'indiquer dans le dossier CERFA rubrique 6 « Projet – objet de la demande » uniquement l'intitulé du projet et le montant de subvention souhaitée pour chaque projet déposé.

Dans ce dossier complémentaire, vous veillerez à utiliser les mêmes intitulés et numéros de projet (en cas de projets multiples) que dans le dossier CERFA.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce document ainsi que le dossier CERFA sont à compléter conjointement.

Ce dossier complémentaire est repris dans un questionnaire sur la plateforme « démarches simplifiées ».

Le budget prévisionnel de l'action sera à joindre séparément.

Nom de l'association :

Nom de la personne responsable du projet :

tél :

mail :

Qualification de l'association

- agrément pour la protection de l'environnement oui non
- agrément pour l'éducation nationale - académies de Clermont Ferrand, Lyon ou Grenoble oui non
- agrément jeunesse et éducation populaire oui non
- membre du réseau GRAINE Auvergne Rhône Alpes oui non
- labélisée CPIE oui non
- affiliée ou membre d'une union ou fédération oui non

Intitulé du projet

À compléter

Présentation globale du projet

Orientation du projet

- Préservation des ressources naturelles
- Développement de l'économie circulaire et de la réduction des déchets
- Interaction entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes ou de l'environnement
- Autre (à préciser)

Contexte – État des lieux

Pourquoi ce projet a-t-il émergé ? À quels besoins répond-il ?

Problématique

Décrire les enjeux par rapport au territoire visé par le projet, par rapport aux besoins pour le public ciblé?

Objectif général

Que cherchez-vous à mettre en œuvre avec ce projet ? En quoi le projet répond-il aux objectifs de la DREAL ? Quels changements pérennes de comportements sont attendus ?

Description du projet

Thématiques retenues

(plusieurs choix sont possibles)

- Lutte contre le changement climatique, adaptation à ses effets ou atténuation de ses causes
- Lutte contre l'érosion de la biodiversité et sa préservation
- Préservation de la ressource en eau
- Préservation de la qualité de l'air
- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Économie circulaire et lutte contre le gaspillage non alimentaire
- Santé-environnement à travers l'approche « une seule santé »
- Autre (à préciser) :

Description détaillée de l'action

Indiquer le contenu détaillé de l'action (présentation de la phase opérationnelle), les modalités pratiques choisies, les outils et moyens d'intervention utilisés, en expliquant en quoi ils sont adaptés à l'objectif de l'action et au public.

Public concerné

Les projets doivent proposer préférentiellement des actions à destination des adultes.

- Jeunes adultes (18-25 ans)
- Techniciens de collectivités
- Élus
- Autres acteurs socio-économiques
- Publics généralement moins sensibilisés (population défavorisée, seniors...)
- Autre (à préciser) :

Nombre total (résultat attendu) de personnes touchées directement :

Zone géographique d'Auvergne-Rhône-Alpes concernée

- Toute la région
- Département nombre :
- EPCI nombre :
- Commune nombre :
- Territoire infra-communal

Préciser les zones concernées :

Ancrage territorial : quelle est la cohérence du projet avec les politiques ou les démarches territoriales de développement durable

Les projets coconstruits avec les territoires ou bénéficiant d'un cofinancement par une collectivité seront privilégiés.

Préciser les dynamiques locales, en quoi l'action proposée répond à une démarche territoriale et quels sont les liens envisagés avec la collectivité. Lister les collectivités partenaires.

Quels seront les partenaires associés ou sollicités ?

Préciser le rôle des partenaires dans le projet et si les partenariats cités sont déjà acquis

(rq : un tableau récapitulatif des demandes de cofinancements obtenues ou en cours est à joindre au dossier)

Partenaires opérationnels :

Partenaires financiers :

Moyens humains mis en œuvre

Préciser le nombre de personnes mobilisées (CDI, CDD, emploi aidés, volontaires, bénévoles), le nombre d'ETPT, leurs qualifications, et les compétences des intervenants.

- Bénévoles participants activement à l'action/projet : Nombre : Nombre ETPT:
- Salariés : : Nombre : Nombre ETPT: .

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT) :

Qualifications et compétences des intervenants : à compléter

Moyens matériels mis en œuvre

*ex : supports d'information, expositions, stands, locaux, équipements ...
Préciser les éventuels aménagements prévus eu égard au contexte sanitaire*

Plan chronologique précis de mise en œuvre

Préciser la durée prévue, le phasage/déroulement prévu, la période de réalisation.

Caractère innovant

L'aspect innovant pourra notamment être analysé à travers la forme des outils et des dispositifs proposés, l'angle thématique ciblé par l'action et la cohérence partenariale.

1 - En quoi le projet est-il innovant pour le public cible ? Le public est-il peu sensibilisé aux enjeux ?

2 - En quoi la nature des actions proposées est elle innovante ?

(ex. : ce type d'action a-t-il déjà été proposé dans la région ? ailleurs ? Le thème proposé est-il émergent ?)

3 - En quoi la nature des outils ou dispositifs proposés est-elle innovante ?

(ex. : leur utilisation est elle rare ou répandue dans la région ? ailleurs ?...)

4 - En quoi le projet est-il innovant vis-à-vis des partenaires sollicités ?

(ex : les partenaires sont-ils nouveaux pour l'association ? Le projet est il nouveau pour eux ?)

Prise en compte des **17 objectifs du développement durable**

En 2023, la DREAL donnera priorité aux projets transversaux répondant à plusieurs ODD et plus particulièrement ceux avec un focus sur les ODD 3, 6, 7, 11, 12, 13, 14 ou 15.

Expliquer dans le tableau quels seront les objectifs du développement durable pris en considération et préciser de quelle façon

	Objectifs du DD	Argumentaire
1	pas de pauvreté	
2	faim « zéro »	
3	bonne santé et bien être	
4	éducation de qualité	
5	égalité entre les sexes	
6	eau propre et assainissement	
7	énergie propre et d'un coût abordable	
8	travail décent et croissance économique	
9	industrie, innovation et infrastructure	
10	inégalités réduites	
11	villes et communautés durables	
12	consommation et production responsables	
13	mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	
14	vie aquatique	
15	vie terrestre	
16	paix, justice et institutions efficaces	
17	partenariat pour la réalisation des objectifs	

Adaptabilité de l'action dans divers territoires ou pour divers publics

Préciser : Comment l'action peut-être transposée ou dupliquée sur un autre territoire ? Pour un autre public ? Quel est le caractère réutilisable des livrables ?

Valorisation

Décrire les suites données au projet et les actions de communication envisagées.

Indicateurs d'évaluation

Expliciter les indicateurs proposés au regard des objectifs du projet. Les indicateurs peuvent rendre compte du travail réalisé, quantifier les effets de l'action (notamment la contribution aux changements de comportements attendus) ou mesurer les retombées plus globales, les conséquences de l'action à moyen et long terme.

Budget prévisionnel du projet (selon CERFA n°12156*06)

Les crédits ne peuvent être affectés qu'à des dépenses directement liées aux projets. Cependant, certains coûts internes liés directement au déroulement du projet, tels que des charges communes ou des frais de fonctionnement pourront être pris en compte. Ainsi, les demandeurs peuvent intégrer au budget de leur projet des frais de structure dans la limite de 10 % du budget total du projet.

Le budget prévisionnel de l'action est à joindre séparément sur la plateforme « demarches-simplifiees.fr »

NB : Dans le tableau ci-après, vous pouvez ajouter autant de lignes que nécessaire pour préciser les co-financeurs.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation¹	0
61 - Services extérieurs	0	Etat : préciser le(s) ministère (s), direction(s) ou service(s) déconcentré(s) sollicité(s)	
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil.s Régional(aux)	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil.s Départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité. publications		-	
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires. autres			
63 - impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics (Détailler)	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758 Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	0	TOTAL DES PRODUITS	0
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

1 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE²			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 – Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 – Bénévolat	
TOTAL	0	TOTAL	0
<p>La subvention sollicitée de €, objet de la présente demande représente % du total des produits du projet (montant sollicité / total du budget) x 100</p>			

Information complémentaire éventuelle

Tout document complémentaire visant à expliciter le projet peut être joint à ce dossier sur la plateforme « déclarations simplifiées ».

² Voir explications et conditions d'utilisation dans la [notice n° 51781#04](#).